

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 avril 2017
BU 001 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 33
Présents : 26
Votants : 27

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ, (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Florent GAILLARD, Marie-Christine CHAUVIN, Jean-Marie BAILLY, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Dominique PELLIN, Jacky REVERCHON, Jacques GUILLOT, Christian JACQUIER, René BERNARD, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT à Jean-François GAILLARD

Etaient Excusés : Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS. Claire LUCAS-VERNUS et Pierre BRENIAUX.

Convocation faite le : 14 avril 2017

Objet : Attribution de subventions évènements sportifs 2017

Vu la délibération référencée CO 015 DE du 07 février 2017 par laquelle le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire (Alinéa 7) la possibilité d'attribuer des participations financières à des actions d'intérêt communautaire dans la limite de 2 000 €,

Vu les notes de synthèse n°1 et n°2 par réf. à l'article L2121-12 du CGCT relatives à l'attribution de subvention aux associations sportives pour l'organisation de manifestations sportives sur le territoire de l'ancienne communauté de communes d'Arbois,

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François GAILLARD, 1^{er} Vice-Président délégué aux sports,

Vu la demande de subvention adressée le 20 février 2017 par M. le Président du club sportif « Jura Cyclisme » pour un montant de 800 € dans le cadre de l'organisation de 2 évènements sportifs, à savoir le Prix des 3 communes organisé le 19/03/2017 sur les communes de Vadans – Saint-Cyr-Montmalin – Villette-les-Arbois, épreuve régionale comptant comme manche de la ronde du Jura (230 concurrents pour l'édition 2016, budget prévisionnel de 2 455 €), et le Prix des Jeunes organisé à Vadans le 10/06/2017, épreuve régionale ouverte aux jeunes âgés de 4 à 14 ans,

Vu la demande de subvention adressée le 27 février 2017 par l'association Dole Athlétique Club pour l'organisation du marathon du Pays de Pasteur,

Vu la demande de subvention par les associations Volodalen et Entente Jura Centre Athlétisme pour l'organisation de « la montée du Poupet » 2017 »,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 avril 2017
BU 001 DE (SUITE)

Objet : Attribution de subventions évènements sportifs 2017

Vu l'avis favorable de l'exécutif le 01 Mars 2017 pour l'attribution de subventions,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1- Décide d'attribuer à l'association « Jura cyclisme » une subvention d'un montant de 800 € pour l'organisation des 2 manifestations sportives « prix des 3 communes » et « Prix des Jeunes ».
- 2- Décide d'attribuer à l'association « Dole athlétique club » une subvention d'un montant de 1 400€ pour l'organisation du « marathon Pasteur »
- 3- Décide d'attribuer à l'association « Entente Jura Centre Athlétisme » une subvention d'un montant de 1 400 € pour l'organisation de « la 33^{ème} Montée du Poupet » du 4 juin 2017,
- 4- Dit que des crédits suffisants sont prévus au BP 2017.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

